



REPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté-Egalité-Fraternité

CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

LE 16 DECEMBRE DEUX MILLE DIX, LE CONSEIL MUNICIPAL DUMENT CONVOQUE LE 10 DECEMBRE DEUX MILLE DIX, S'EST REUNI SOUS LA PRESIDENCE DE M. JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE, MAIRE.

PRÉSENTS :

M. JEAN-CHRISTOPHE LAGARDE, MAIRE

		M. STEPHANE SALINI, M. ANTHONY MANGIN, MME SYLVIANE MICAULT, M. ROMAIN DACHIVILLE, MME ELISA CARCILLO, M. FARID AMARI, MME AUDE LAVAIL, MME MARIE-FRANCE VIENNOIS, M. YACINE MAHMOUDI, MME BERNADETTE VANDENABELLE, M. FRANÇOIS ZANGRILLI
Nombre de membres composant le Conseil.	49	ADJOINTS AU MAIRE
Nombre de membres en exercice.....	49	MME ANNIE GOSSET, M. ROBERT JANSSENS, MME FERNANDE GODIER, M. JEAN-PIERRE BRAISNE, M. ALAIN ANANDANE, M. JEAN-LUC MILLARD, MME JACQUELINE BOUTHORS, MME PATRICIA MSIKA, MME KATHRYN SOLER, M. AHMED GUETTOUCHE, M. MICHEL LASTAPIS, M. JEAN-LOUIS ROGER, M. SERGE CESARATTO, MME MERZOUBA COCOZZA, MME MURIEL LAGNEAU, M. DOMENICO BARTUCCIO, M. MAMADOU N'DONGO, M. HERVE PLANAS, M. HAMID CHABANI, M. IDILIO VALDENEBRO, M. GILLES SAULIERE, MME ELIANE ASSASSI, MME MALIKA MAALEM-CHIBANE, M. MAX CAMUS, MELLE NANCY SINGH
Présents à la séance..	37	
Représentés.....	11	
Absent.....	1	

Conseillers Municipaux

REPRESENTES :

M. François BODIN	par	M. Stéphane SALINI
Mme Martine BOUVELOT	par	M. Sylviane MICAULT
Mme Martine JOLY-MOREAU	par	M. Jean-Pierre BRAISNE
Mme Josseline ABOUCAYA	par	Mme Elisa CARCILLO
M. Marcel VEROT	par	M. François ZANGRILLI
Mme Karine ASSOUS	par	M. Romain DACHIVILLE
Mme Jacqueline TORDJMAN	par	Mme Marie-France VIENNOIS
Mme Myriam MABIRE	par	M. Anthony MANGIN
Mme Anne-Marie GAGNADRE	par	Mme Bernadette VANDENABELLE
M. Edgard GARCIA	par	Mme Eliane ASSASSI
Mme Jocelyne VIVENT	par	M. Gilles SAULIERE

Absente : Mme Rosalie LECHANOINE

Secrétaire de séance : Melle Nancy SINGH

OBJET : Projet de réseau de transport public du Grand Paris. Avis de la ville de DRANCY.

Le Conseil,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2121-29,

Vu la loi 2010-597 du 3 juin 2010 relative au Grand Paris,

Considérant la volonté municipale de participer activement au développement du pôle métropolitain du Bourget,

Considérant le projet stratégique de développement des cinq communes concernées, Dugny, Le Bourget, Le Blanc-Mesnil, Drancy et Bonneuil-en-France et auquel est associée la commune de La Courneuve,

Considérant que l'arrivée du métro automatique constituera un véritable levier de développement local de l'emploi qui doit préfigurer l'arrivée d'un puissant pôle d'échanges de transports,

Vu la concertation réalisée au travers de neuf réunions de quartiers et de deux grandes réunions à Drancy et au Bourget,

Vu la délibération du 25 novembre 2010 concernant l'organisation d'une votation citoyenne sur le projet de réseau de transport public du Grand Paris,

Vu les résultats de la votation citoyenne organisée en application de ladite délibération,

DELIBERE :

Article 1 : Décide d'adopter une délibération identique dans les trois communes ayant élaboré le projet.

Article 2 : Apporte son soutien au projet de réseau de transport public et aux trois lignes bleu, verte et rouge de ce réseau.

Article 3 : Souhaite que les collectivités locales puissent décider en partenariat avec l'Etat, des projets de développements économiques et d'aménagement en matière d'équipements publics et de logements garantissant la mixité sociale pour améliorer les conditions de vie des habitants et permettre une adaptation de l'offre de formation correspondant à notre bassin d'emploi.

Article 4 : Demande le prolongement de la ligne rouge du réseau primaire pour qu'elle soit terminus en gare du Bourget et comporte une station supplémentaire au Blanc-Mesnil.

Article 5 : Demande le prolongement de la ligne 7 du métro jusqu'à la gare et l'aéroport du Bourget.

Article 6: Demande la prolongation de la ligne 5 du métro jusqu'à la gare du Bourget en passant par le Centre-Ville de Drancy.

Article 7: Demande la localisation d'une gare TGV sur le pôle d'échanges du Bourget.

Fait et délibéré en séance
du 16 décembre 2010
Le Maire,

Jean-Christophe LAGARDE